

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 17 mai 2021

Délibération n° 2021 – 17/05/2021 – 17

Offre de formation rentrée 2021
Modification du dispositif AGIL pour la L1 Droit

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 6 mai 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les modifications apportées au dispositif AGIL pour la L1 Droit, à la rentrée 2021.**

Dijon, le 17 mai 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Annexe AGIL à la fiche filière de la licence Droit

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

ANNEXE AGIL A LA FICHE FILIERE DE LA LICENCE DROIT

Cette fiche est un complément à la fiche filière de licence de Droit. Elle décrit l'organisation des cours de L1 du parcours personnalisé de formation de la licence de Droit dans le cadre du dispositif AGIL (Approche Globale de l'Intégration en Licence) de l'université de Bourgogne.

Contrat d'étude

Un contrat d'étude sera co-signé par l'étudiant et le coordinateur du parcours personnalisé de formation de la licence de Droit. Ce contrat d'étude décrit les objectifs de la formation et les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ; il souligne l'engagement mutuel de l'étudiant et de l'équipe enseignante au service de la réussite de l'étudiant.

Assiduité

L'assiduité aux TD de méthodologie disciplinaire et aux cours de L1 est régie par la fiche filière de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

L'assiduité au module de remédiation transversale est obligatoire, y compris pour les étudiants salariés (au moins 10h par semaine). Toute absence doit être justifiée dans les 15 jours. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre, l'étudiant perd le bénéfice du dispositif AGIL.

Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées et les examens se déroulent dans les conditions définies dans le référentiel des études adopté par le conseil d'administration de l'université de septembre 2018. Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

Les modules de remédiation remplacent l'UE 5 option et donnent droit à des crédits ECTS. Ils sont évalués en contrôle continu.

Pour les cours de L1 classique, les modalités de contrôle des connaissances sont celles qui sont définies dans la fiche filière de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

Attestation de suivi d'un parcours personnalisé de formation

A l'issue l'année de L1, une attestation de suivi d'un parcours personnalisé de formation sera délivrée à l'étudiant qui aura validé son année.

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					L1 60 ECTS
Mention :	DROIT					
Volume horaire étudiant :	361h	135h30 à 149h	h	h	h	496h30 à 510h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Alexandre JEANNIN Professeur ☎ 03.80.39.54.92 alexandre.jeannin@u-bourgogne.fr Aurélie CAPPELLO Maître de conférences 03.80.39.56.39 Aurelie.cappello-bourgogne.fr Responsable dispositif AGIL Raphaël Porteilla raphael.porteilla@u-bourgogne.fr	Sonia VYNISALES ☎ 03.80.39.53.65 Sonia.vynisales@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	U.F.R Droit et Sciences Economique & Politique 4 boulevard Gabriel – BP17270 21072 DIJON CEDEX

Organisation et descriptif des études :

- Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Formation personnalisée AGIL

(Approche Globale de l'Insertion en Licence)

Le parcours de L1 droit se fera sur une année. A l'issue du S1, les étudiants ayant reçu OUI-SI sur Parcoursup et qui auront une moyenne de semestre inférieure à 10 bénéficieront d'une aide personnalisée sous la forme de TD de méthodologie (Droit constitutionnel et Droit Privé) et de

remédiation transversale (français appliqué au droit). Le professeur référent AGIL, en lien avec les responsables d'amphi de LI droit, établit (après entretien et dans la limite de la capacité d'accueil de la faculté) la liste des étudiants concernés par ce dispositif AGIL. L'objectif poursuivi sera de compléter les CM et le TD, en lien avec les équipes pédagogiques, de sorte à pouvoir affermir les bases mal maîtrisées et réassurer les étudiants.

A l'issue du S1, après entretien, le « semestre Réo » sera également proposé par l'équipe pédagogique aux étudiants ayant reçu OUI-si sur Parcoursup.

(un lien sur ce semestre à mettre ici)

ANNÉE L1
SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances fondamentales	Introduction au droit privé	33h	15h	48h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	3	1,5	4,5
	Introduction au droit public	33h	15h	48h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	3	1,5	4,5
TOTAL UE		66h	30h	96h	12		<i>*Note obtenue en CC non rattrapable</i>	6	3	9

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances fondamentales	Introduction historique au droit public	33h		33h		CT	CT	3		3
TOTAL UE		33h		33h	6			3		3

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances complémentaires	Institutions juridictionnelles	20h		20h		CT	CT	2		2
	Institutions administratives	20h		20h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		40h		40h	6			4		4

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Langues étrangères ou FLE		15h	15h		CC			2	2
	Problèmes économiques contemporains	20h		20h		CT	CT	2		2
	Stage facultatif (1 à 3 semaines)					Rapport obligatoire, non noté				
TOTAL UE		20h	15h	35h	3			2	4	4

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options (l'étudiant choisit une option)	Histoire des sources du droit	20h		20h		CT	CT	2		2
	Une option dans le livre des mineures	horaires fixés par la composante concernée								
TOTAL UE		20h		20h	3			2		2

TOTAL S1		179h	45h	224h	30			17	6,5	22
-----------------	--	-------------	------------	-------------	-----------	--	--	-----------	------------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales	Introduction historique au droit privé	34h		34h		CT (CM)	CT (CM)	3		3
	Droit privé : personnes et famille	39h	15h	54h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	2	1	3
	Droit constitutionnel	39h	15h	54h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	2	1	3
TOTAL UE		112h	30h	142h	15		*Note obtenue en CC non rattrapable	7	2	9

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances complémentaires	Institutions européennes	25h		25h		CT	CT	2		2
	Droit des biens	25h		25h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		50h		50h	6			4		4

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Introduction à la science politique	20h		20h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		20h		20h	3			4		4

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences professionnalisantes	Choisir une des deux matières	PPE (3 groupes de 25 étudiants maximum)	15h	15h		CC	CC		1	1
		Rhétorique	1h30	1h30		Non noté				
	Langues étrangères ou FLE		15h	15h		CC			1	1
	Stage facultatif (1 à 3 semaines)					Rapport obligatoire, non noté				
TOTAL UE			16h30ou 30h	16h30ou 30h	3				1 ou 2	1 ou 2

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Module complémentaire : remédiation disciplinaire*	Méthodologie droit public		16h	16h		CC			1	3
	Méthodologie droit privé		16h	16h		CC			1	
	Méthodologie français appliqué au droit		12h	12h		CC			1	
TOTAL UE			44h	44h	3			3		3

* En cas de validation de l'UE5 mais sans validation de l'année ou du semestre 2, l'UE est conservée. En cas de non validation de l'UE5 et du semestre 2 ou de l'année, c'est l'UE5 de la fiche filière L1 classique qui doit être repassée.

TOTAL S2	182h	90h30 ou 104h	272h30 ou 286h	30				15	3 ou 4	18 ou 19
-----------------	-------------	------------------------------	-------------------------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------------------	-------------------------